



Dans la grande famille de la consommation collaborative, le petit dernier a le pied marin. Le 14 mars dernier, deux jeunes bordelais ont lancé le site SamBoat.fr.

Celui-ci propose de mettre en relation les amateurs de nautisme à la recherche d'une embarcation pour les vacances ou le week-end et les propriétaires de bateaux qui souhaitent rentabiliser leur coûteux joujou lorsqu'ils n'ont pas prévu de s'en servir. « Il faut savoir que chaque année, un bateau reste à quai 97% du temps, souligne Laurent Calardo, l'un des deux cofondateurs de la plateforme. Et en général, l'ensemble des frais liés à l'entretien d'un bateau est énorme, notamment l'assurance ou le coût de la place au port. Chaque année, cela représente environ 10% de valeur du navire au moment de son achat.»

Deux bonnes raisons pour les propriétaires de se laisser séduire par la perspective de se rembourser une partie de ces frais colossaux. « Le marché a un énorme potentiel », résume le jeune homme de 25 ans.□□

Une location « sécurisée »□□

Parisien d'origine, Laurent Calardo fréquente le bassin d'Arcachon depuis sa plus tendre enfance. Tout petit déjà, il accompagnait son navigateur de père lorsque celui-ci profitait des visites régulières dans sa famille girondine pour s'adonner à sa passion : « j'ai cette idée de

créer un service de location de bateaux entre particuliers depuis plusieurs années, reprend-t-il. Mais on m'a toujours découragé en me disant qu'il y aurait un problème de confiance entre le propriétaire et le locataire.»

Cette « confiance » difficile à établir prend la forme d'une assurance chez SamBoat.fr. « Depuis octobre, nous sommes associés à une assurance qui couvre les locations temporaires. Ils voient que la consommation collaborative fonctionne et que grâce à notre plateforme, nous limitons les risques : dans la communauté, les personnes sont notées et leur identité est vérifiée. C'est très sécurisé.»

□ Le site dispose déjà d'un catalogue de plus de 90 bateaux en Gironde mais aussi et surtout en région PACA : « les propriétaires sont très intéressés, poursuit Laurent Calando. L'avantage est que cela ne leur coûte rien de s'inscrire sur le site puisque nous nous rémunérons par l'intermédiaire d'une commission (15% du montant, dont 12% pour le locataire et 3% pour le propriétaire, ndlr) prélevée sur la transaction.»□

Du côté des locataires, la « demande est énorme. Le marché du nautisme est globalement en berne mais la location est le seul secteur qui progresse. Un bateau coûte cher et pour les passionnés, c'est plus avantageux de louer que d'acheter.»

De plus, selon le gérant, les tarifs via SamBoat.fr sont « 40% moins élevés que chez un professionnel.» Précision importante, l'assurance exige que tout locataire dispose d'un permis maritime mais, selon Laurent Calando, le marché est conséquent avec « un à deux millions » de Français titulaires du précieux sésame. •

<https://www.samboat.fr/>

OSF

Photo : Laurent Calando (à gauche) et son associé Nicolas Cargou © DR

Les autres sites

SamBoat.fr n'est pas le seul site internet à surfer sur la vague de la location de bateaux entre particuliers. Au moins deux autres plateformes ont été récemment lancées et la liste n'est probablement pas exhaustive : www.shareboat.com et www.sailsharing.com.